

Direction des services départementaux de  
l'éducation nationale de la Drôme  
DIPER 1<sup>er</sup> degré  
Cité Brunet - BP 1011  
26015 VALENCE CEDEX  
[Ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr)

**DEMANDE DE BONIFICATION SUITE RÉINTÉGRATION APRÈS DÉTACHEMENT**

A retourner par courriel à l'adresse ci-dessus avant le 17 mars 2022

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

.....

Courriel..... Portable.....

Pour bénéficier des bonifications de réintégration après détachement, merci de répondre aux questions suivantes :

Quel était, au moment de votre départ en détachement :

1/ Votre établissement d'affectation ?

.....

2/ Votre modalité d'affectation ?

à titre définitif

à titre provisoire

3/ Quelle est la date de fin de votre détachement ?

.....

Je demande une bonification suite à réintégration après détachement dans le cadre du mouvement intra-départemental 2022.

Fait à.....le.....2022

Signature

**Important :**

➤ Il est préconisé de contacter la **cellule d'aide et de conseil** pour vous accompagner tout au long de votre demande de mutation par mail [ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr) ou par téléphone **04.75.82.35.49 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 du 7 mars au 10 juin 2022.**

➤ Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf **et** votre messagerie professionnelle de type [prénom.nom@ac-grenoble.fr](mailto:prénom.nom@ac-grenoble.fr). C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.